

# SACY-LE-GRAND (60)

26 juin 2016



## CHAMPIONNAT RÉGIONAL CYCLOSPORT





## REGLEMENT DU CHAMPIONNAT RÉGIONAL CYCLOSPORT UFOLEP



*Art 1 :* L'Avenir Cycliste de CATENOY organise, sous l'égide de l'UFOLEP et en partenariat avec la Mairie de SACY-LE-GRAND, le championnat régional cycloSPORT sur route 2016. Il n'est ouvert qu'aux seuls compétiteurs UFOLEP.

*Art 2 :* Le règlement national du cycloSPORT UFOLEP en vigueur est applicable à tous les participants du régional sur route.

*Art 3 :* Chaque coureur recevra son dossard en échange de sa licence 2015-2016, dûment signée et pourvue d'une photo, ainsi que de sa carte cycloSPORTIVE dûment homologuée.

**A défaut le coureur ne pourra pas prendre le départ.**

*Art 4 :* Le casque réglementaire est obligatoire, même pendant l'échauffement.

*Art 5 :* L'ensemble des membres du comité d'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident de la circulation pendant l'épreuve.

**Le code de la route faisant foi, il doit être respecté.**

*Art 6 :* **Les coureurs ne devront**, en aucun cas, **utiliser la partie gauche de la chaussée.**

Ils devront passer le terre-plein central à l'entrée de Sacy-le-Grand par la droite (*code de la route et arrêté préfectoral, un commissaire sera présent*).

*Art 7 :* Le **stationnement est interdit dans les virages** et aux intersections.

*Art 8 :* L'ensemble des membres de l'organisation (juges à l'arrivée, commissaires, signaleurs, motards, voitures ouvrees etc... sont des bénévoles.

Ils méritent le respect tout comme ils doivent respecter les cycloSPORTIFS et leurs dirigeants.

*Art 9 :* Des véhicules neutres de dépannage seront mis à la disposition des coureurs en cas de crevaison ou incident mécanique. Seuls ces véhicules sont habilités à suivre les épreuves. Les coureurs victimes de crevaison ou d'incident mécanique ne pourront pas réintégrer leur place avant l'incident, derrière la voiture dépanneuse ou tout autre aide extérieure. Tout contrevenant se verra disqualifier d'office. Le changement de roue devra se faire sur la droite de la chaussée. Un véhicule neutre de dépannage s'intercalera derrière une échappée dès lors que son avance sera de 45 secondes. Le changement de vélo est interdit.

*Art 10 :* Catégories Jeunes : Comme stipulé dans le règlement national, les Jeunes (13/14 ans et 15/16 ans), féminines et masculins courront ensemble, sans distinction de sexe. A l'issue de l'épreuve, un seul vainqueur (garçon ou fille) remportera le titre de Champion Régional dans la catégorie 13/14 ans puis dans la catégorie 15/16 ans.

Les compétiteurs procéderont à un contrôle des développements, 15 minutes avant l'épreuve. Une fois contrôlés, ils seront « bloqués » dans la zone de départ. Les trois premiers devront aussitôt après leur arrivée rejoindre le podium pour un second contrôle.

*Rappel des développements :*

- *Jeunes Masculins et Féminines 13 / 14 ans : 7,01 m*

- *Jeunes Masculins et Féminines 15 / 16 ans : 7,62 m*

Tout coureur ne respectant pas ce développement maximum se fera refuser le départ.

Il en est de même pour les compétiteurs ayant des « dents bloquées ».

Au contrôle final, si le compétiteur dépasse le développement, il sera tout simplement déclassé et un rapport sera rédigé et transmis à la commission compétente.

Art 11 : Il est strictement interdit à tout concurrent de franchir la ligne d'arrivée en sens inverse, tout comme de s'échauffer sur la ligne d'arrivée.

*Art 12 :* Il est interdit de porter les maillots de champion régional en titre pour les coureurs qui remettent leurs titres en jeu. De même, les maillots distinctifs gagnés sur les championnats des autres fédérations sont prohibés.

*Art 13 :* **Tout coureur qui sera surpris à jeter quelque objet que ce soit** (papier, emballage, tube) **sera disqualifié**. Il sera exigé aux concurrents d'observer de la tenue et de la pudeur (en se changeant), et à respecter les lieux (on n'urine pas sur les murs ou sur la ligne de départ par exemple). Des toilettes seront disponibles salle Bruno Mathé. Soyons tous responsables !

*Art 14 :* Lors de la cérémonie protocolaire, la tenue cycliste du club (cuissard et maillot) est obligatoire pour les trois premiers.

*Art 15 :* Les dossards seront remis à la salle Bruno Mathé (face à la mairie, rue Gambetta), entre 8h00 et 8h45 pour les coureurs prenant le départ le matin, et entre 13h00 et 13h45 pour les coureurs prenant le départ l'après-midi.

*Art 16 :* L'appel des concurrents sera fait quinze minutes avant chaque départ, rue du Général de Gaulle (face au groupe scolaire Jean Gauthier).

*Art 17 :* Le comité d'organisation est chargé de faire appliquer le présent règlement. Il pourra prendre toutes les sanctions à l'encontre des concurrents qui ne le respecteraient pas et en informera les Commissions techniques de l'Oise et de Picardie.

*Art 18 :* Le montant des engagements est fixé à 5 euros par participant. Les engagements seront à envoyer impérativement avant le 15 juin 2016.

Aucune inscription ne pourra se faire sur place, par téléphone ou sur internet, mais uniquement sur le bulletin d'engagement joint à la présente circulaire. Seuls les clubs peuvent engager leurs coureurs, et les bulletins sans règlement seront ajournés.

*Art 19 :* **Les Présidents de clubs et les coureurs reconnaissent avoir pris connaissance du présent règlement, du règlement national UFOLEP et des valeurs véhiculées par l'UFOLEP. Ils s'engagent à les respecter et les appliquer sans réserve.**

L'émargement des coureurs sur la liste des engagés vaudra acceptation (Un exemplaire du présent règlement sera affiché sur place, et consultable sur le site internet du club : [www.accatenoy.fr](http://www.accatenoy.fr)).

## CATEGORIE D'AGES EN 2016

### **Catégories Jeunes**

- Jeunes M/F 13/14 ans nés entre le 01/01/2002 et le 31/12/2003
- Jeunes M/F 15/16 ans nés entre le 01/01/2000 et le 31/12/2001

### **Catégories Adultes Masculines**

- Adulte masculin 17/19 ans nés entre le 01/01/1997 et le 31/12/1999
- Adulte masculin 20/29 ans nés entre le 01/01/1987 et le 31/12/1996
- Adulte masculin 30/39 ans nés entre le 01/01/1977 et le 31/12/1986
- Adulte masculin 40/49 ans nés entre le 01/01/1967 et le 31/12/1976
- Adulte masculin 50/59 ans nés entre le 01/01/1957 et le 31/12/1966
- Adulte masculin 60 ans et plus nés avant le 31/12/1956

## Catégories Adultes Féminines

- Adulte féminine 17/29 ans nés entre le 01/01/1987 et le 31/12/1999
- Adulte féminine 30/39 ans nés entre le 01/01/1977 et le 31/12/1986
- Adulte féminine 40 ans et plus nés avant le 31/12/1976

## HORAIRES DES DÉPARTS et PROGRAMME DE LA JOURNÉE :

8h à 8h45	Remise des dossards pour les épreuves du matin		
8h45	Appel des coureurs sur la ligne de départ		
9h00	Adultes masculins 19/29 ans	7 tours	84 km
9h01	Adultes masculins 17/18 ans	6 tours	72 km
9h03	Adultes masculins 50/59 ans	6 tours	72km
9h06	Adultes masculins de plus de 60 ans	4 tours	58 km
9h08	Adultes féminines	4 tours	58 km
13h à 13h45	Remise des dossards pour les épreuves de l'après-midi		
13h45	Appel des coureurs sur la ligne de départ		
14h00	Adultes masculins 30/39 ans	7 tours	84 km
14h03	Adultes masculins 40/49 ans	7 tours	84 km
14h06	Jeunes masculins et féminines	4 tours	58 km
14h08	Jeunes masculins et féminines	2 tours	24 km
17h30	Cérémonie protocolaire		

## DÉPARTS ET ARRIVÉES :

Rue du Général de Gaulle, face au groupe scolaire.  
Il sera procédé à l'appel 15 minutes avant le départ.

## DOSSARDS :

Salle Bruno Mathé, rue Gambetta, face à la mairie.

## CÉRÉMONIE PROTOCOLAIRE :

Salle Bruno Mathé, 17h30.

Tenue de club **obligatoire** pour les trois premiers.

## RÉCOMPENSES :

☆ Pour le vainqueur :

Un maillot de Champion régional, une coupe, une médaille et une gerbe.

☆ Pour le second et le troisième :

Une médaille et une récompense.

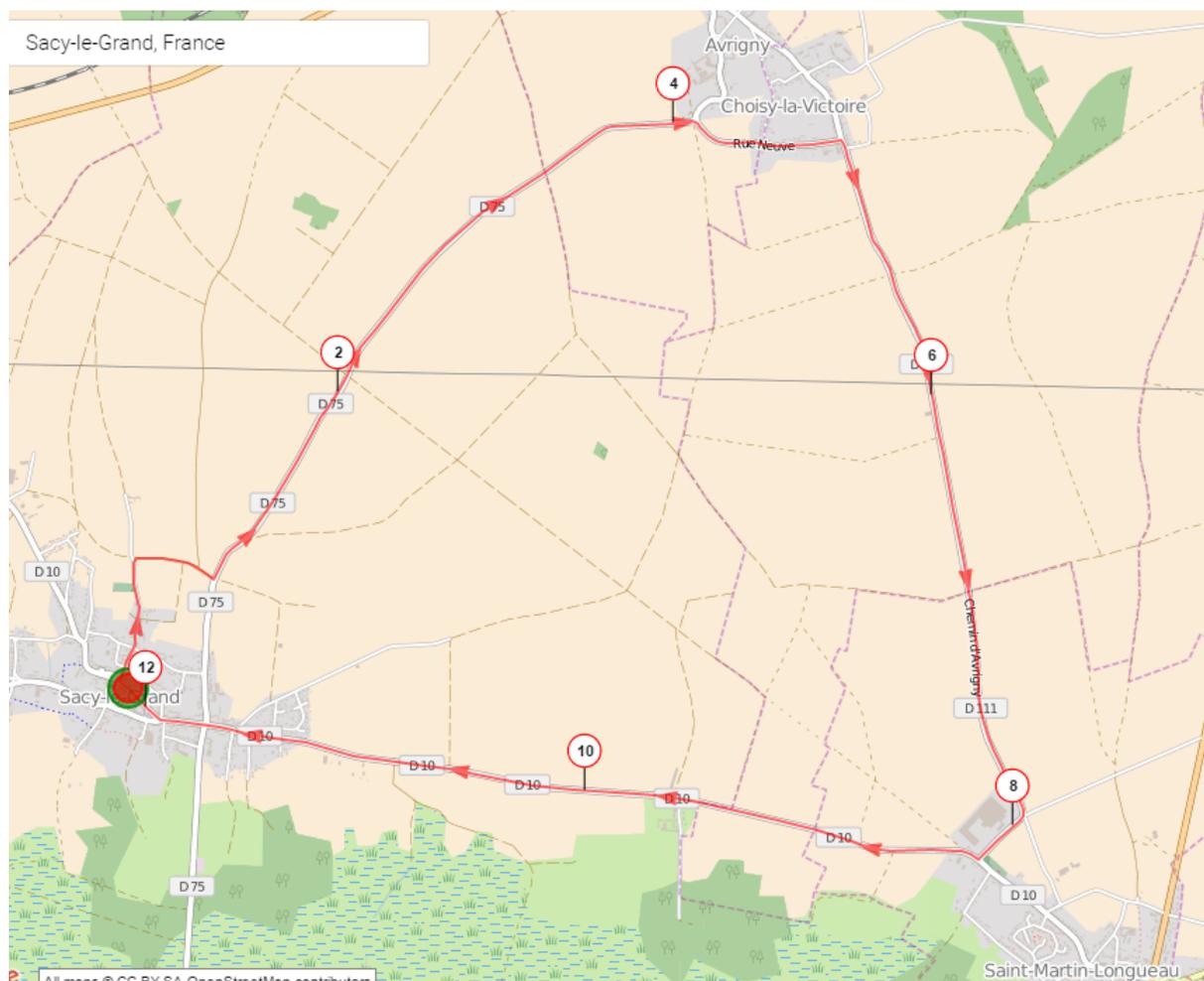
☆ Pour les dix premiers :

Une récompense (lot).

**A noter que pour les catégories cadets et minimes, les courses sont mixtes, seul(e)s les vainqueurs seront déclarés champions, et ne donneront pas lieu à un classement « masculin » et « féminin » distinct.**

De plus, seuls les vainqueurs des épreuves où au moins cinq compétiteurs ont pris le départ recevront un maillot de Champion.

## PARCOURS :



## CIRCUIT :

Après la ligne de départ, le circuit emprunte une voie étroite, sur environ un kilomètre, pour ensuite déboucher sur une route départementale, sur environ quatre kilomètres en faux-plat. Entre Choisy-la-Victoire et Saint-Martin Longueau, le circuit est en faux-plat descendant. Puis entre Saint-Martin-Longueau et Sacy-le-Grand, le circuit est sans relief.

Pas de difficulté majeure sur ce circuit.

La ligne d'arrivée sera pourvue d'une sonorisation. Le circuit sera fléché « P » pour Picardie.

## ITINÉRAIRE :

<b>SACY-LE-GRAND</b>	D10	Départ rue du Général de Gaulle
<i>A droite</i>	VC	Rue de l'Egalité
<i>A droite</i>	VC	Chemin rural dit de Pont
<i>A gauche</i>	D75	En direction d'Avrigny
<b>CHOISY-LA-VICTOIRE</b>	D111E	Rue Neuve
<i>A droite</i>	D111	Grande Rue
<b>SAINT-MARTIN-LONGUEAU</b>	D111	
<i>A droite</i>	D10	Rue de l'Eglise
<b>SACY-LE-GRAND</b>	D10	Hameau de Ladrancourt
<b>Attention terre-plein central</b>	D10	Rue de Saint-Martin-Longueau
	D10	Rue Victor Hugo
	D10	Arrivée rue du Général de Gaulle

## RESTAURATION :

Un stand « buvette-restauration » sera à votre service toute la journée.

Il sera installé sur le parking, rue du Général de Gaulle, à proximité de la bibliothèque.

La boulangerie Bernard Thelliez est à proximité immédiate du site de départ (49 rue Etienne Dolet, près de l'église).

## SÉCURITÉ :

Les carrefours seront gardés par des signaleurs bénévoles.

**Veillez néanmoins respecter scrupuleusement le code de la route**, pour votre sécurité et celles des spectateurs et autres usagers de la route.

L'hôpital le plus proche (CHG de Clermont) est prévenu de l'organisation de cette épreuve, ainsi que le SDIS de Beauvais.

Un poste de secours fixe (installé à proximité de la ligne d'arrivée) et un poste mobile (ambulance), compléteront ce dispositif.

Les secouristes assurant ces missions sont ceux de La Croix Blanche du Clermontois.

Un contrôle anti-dopage peut avoir lieu.

## COORDONNÉES UTILES, LIENS :

AC Catenoy Bernard LONGUET	7 rue de Visigneux 60840 CATENOY	03 44 78 12 60 <a href="mailto:accatenoy@aol.com">accatenoy@aol.com</a> <a href="http://www.accatenoy.fr">www.accatenoy.fr</a>
UFOLEP Oise	19 rue Arago 60000 BEAUVAIS	03 44 15 32 07 <a href="mailto:ufolep@laligue60.fr">ufolep@laligue60.fr</a> <a href="http://www.cd.ufolep.org/oise/">www.cd.ufolep.org/oise/</a>
UFOLEP Picardie	51 rue de Sully 80000 AMIENS	03 22 52 49 16 <a href="mailto:ufolep.picardie@gmail.com">ufolep.picardie@gmail.com</a> <a href="http://www.cr.ufolep.org/picardie">www.cr.ufolep.org/picardie</a>
UFOLEP Nationale	Lien vers règlement national cyclospor	<a href="#">Règlement</a>
CHG de Clermont	6 rue Frédéric Raboisson 60607 CLERMONT CEDEX	03 44 77 33 00
Croix Blanche du Clermontois	20 rue de Courcelles 60840 CATENOY	06 40 41 77 00 <a href="#">Croix Blanche</a>

*Les coureurs, les dirigeants, les bénévoles de l'Avenir Cycliste de Catenoy souhaitent à tous les participants bonne chance, et espèrent que vous passerez une bonne journée à Sacy.*

*Nous en profitons pour remercier ici les bénévoles nécessaires à la préparation et à la réussite de cette manifestation.*

*Nous remercions aussi nos partenaires et sponsors, ainsi que le Conseil Départemental de l'Oise, Le Conseil Régional des Hauts de France, et l'UFOLEP.*

*Nos plus vifs remerciements à la mairie de SACY-LE-GRAND, à son Maire Didier WARMÉ et à son équipe municipale qui font confiance à notre petit club depuis des années et qui ont accepté de nous recevoir pour cette belle fête du sport régional.*



## Bulletin d'engagement

Championnat régional cyclo sport UFOLEP à SACY-LE-GRAND (60) - 26 juin 2016

CLUB :				Département :		
.....				<input type="checkbox"/> 02	<input type="checkbox"/> 60	<input type="checkbox"/> 80
	NOM	PRÉNOM	Date de naissance	Catégorie d'âge	N° de licence	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

Soit .....engagés X 5 euros = ..... euros.

Bulletin d'engagement à envoyer impérativement avec le règlement par chèque, libellé à l'ordre de l'Avenir Cycliste de CATENOY, avant le 15 juin 2016 dernier délai.

Madame Laurence LONGUET, Avenir Cycliste de CATENOY, 7 rue de Visigneux 60840 CATENOY  
Date et signature, adresse courriel et cachet de l'association :

Le ...../...../2016 .....@.....